

TRANSPORTS REGIONAUX DE VOYAGEURS

Relevé de conclusions

■	<i>Réunion</i>	Comité de ligne Lyon – Roanne
■	<i>Date</i>	15 novembre 2011
	<i>et heure</i>	18h30
■	<i>Lieu</i>	AMPLEPUIS
■	<i>Participants</i>	Liste jointe en annexe
■	<i>Contact</i>	Documents disponibles sur www.comitesdeligne.rhonealpes.fr
■	<i>Rédacteur</i>	Sylvie LANVIN – DT/TCR/UED

Propos introductifs

Marie Hélène RIAMON, présidente du comité de ligne **Lyon – Roanne**, souhaite la bienvenue aux participants, remercie le maire d'Amplepuis pour son accueil et se réjouit du nombre conséquent de participants à cette réunion.

Pour la qualité et la bonne compréhension des débats, elle invite les participants à demander la parole à tour de rôle et à se présenter pour préciser en quelle qualité ils interviennent.

Marie Hélène RIAMON propose aux personnes présentes à la tribune de se présenter et annonce l'ordre du jour. Elle rappelle que le projet de service 2012 a été présenté le 17 mars 2011 et que le présent comité de ligne va permettre de suivre les demandes formulées pour 2012 et de préparer le service 2013.

Elle rappelle également que les comités de ligne sont créés et sont réunis à l'initiative de la Région Rhône Alpes depuis 2004. Ils sont les lieux d'échanges de référence entre les acteurs du transport ferroviaire (Région, SNCF, RFF), les autres autorités organisatrices de transport, les usagers, les élus locaux et les partenaires sociaux de l'entreprise exploitante pour instaurer un dialogue constructif et continu sur le développement et l'amélioration du service public de transport régional de voyageur.

Ainsi les comités de ligne ont pour objet :

- l'expression des usagers sur la qualité de service TER dont l'amélioration est de la responsabilité de l'exploitant SNCF
- l'expression des attentes et des besoins des participants en matière de développement de l'offre, l'information et l'échange sur l'ensemble des actions que la Région organise et met en place en tant qu'autorité organisatrice du transport régional de voyageurs, ou auquel elle participe au titre de sa politique transport, ainsi que la coordination des actions de la Région avec celles des autres autorités organisatrices de transport.

Elle précise que les évolutions de services TER demandées annuellement par la Région, suite aux besoins exprimés sur le territoire, sont instruites par la SNCF, exploitant du réseau TER, et RFF, gestionnaire du réseau national et de l'infrastructure, qui doivent rechercher la meilleure efficacité des infrastructures ferroviaires et de leur exploitation ainsi qu'une meilleure qualité des services et une coordination avec les autres autorités organisatrices de transport (autres Régions, SNCF Voyage, Etat).

Elle rappelle que les moyens consacrés par la Région au transport TER sont conséquents (400 M€ par an pour l'exploitation soit 70% du coût du service TER financé par le Conseil régional) mais limités ce qui oblige à temporiser et arbitrer les demandes en fonction des priorités.

Pour mémoire, les débats sont enregistrés pour faciliter le compte rendu et les documents du comité de ligne ont été mis en ligne sur le portail de la Région.

Synthèse des débats

Ce relevé de conclusions complète les documents délivrés en séance et disponibles en ligne sur le portail de la Région Rhône Alpes. Il contient la synthèse hiérarchisée des demandes du comité de ligne, et renvoie au document de suivi des questions/réponses.

Horaires 2012

La SNCF a choisi de repositionner l'horaire de 3 trains en 2012 dans le sens Roanne Lyon (14h47, 16h47 et 18h48 deviennent 14h25, 16h25 et 18h25) afin d'offrir une arrivée en gare de Lyon Part Dieu puis Perrache. L'horaire du 2ème train (16h25) pose un problème majeur au lycée de Tarare. Il desservira Tarare à 17h03 contre 17h28 en 2011 et ne pourra plus être utilisé par les élèves et professeurs qui terminent les cours à 17h07 et qui devront attendre le prochain train de 18h25. 80 usagers seront impactés en cours d'année scolaire (le 11 décembre 2011) avec un préavis insuffisant pour permettre au département d'organiser le service scolaire qui convient. Cette modification horaire pénalise également quelques salariés de l'entreprise Gerflor.

Pour remédier à cette situation, la Région a demandé à la SNCF de proposer un car TER de Tarare à L'Arbresle les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire entre le 11 décembre 2011 et juin 2012.

En outre, la circulation TER de 11h47 au départ de Roanne (horaire 2011) est supprimée en 2012 (le sillon était convoité par un TET). Cette circulation est largement utilisée le mercredi par les usagers du lycée bel air de Tarare. Le train suivant est à 13h25. La SNCF a proposé de mettre un car TER sur le trajet Tarare l'Arbresle le mercredi en période scolaire jusque juin 2012.

Ces deux services routiers TER sont effectivement en place depuis le 11 décembre 2011.

Il est bien entendu qu'il reviendra au département du Rhône de répondre aux besoins de ce lycée pour la rentrée de septembre 2012.

Plan de Transport adapté pour cause de grève locale

La réunion s'inscrit dans un contexte très particulier de grève locale d'agents SNCF depuis le 3 novembre 2011 suite à la réorganisation des établissements SNCF de Saint-Étienne et de Lyon. Cette grève impacte durement le service TER de la ligne et les usagers ont le sentiment d'être laissé pour compte et que tous les moyens ne sont pas engagés par la SNCF. Les circulations annoncées sur Lyon Roanne ne sont pas toujours maintenues et sont souvent sous capacitaires. Cette situation perturbée (qui impacte également d'autres axes) pourrait se prolonger jusque la fin de l'année, voir février 2012.

Marie Hélène RIAMON a rappelé son attachement au droit de grève et précisé que la Région n'intervenait pas dans le dialogue social de l'entreprise SNCF. Elle a rappelé l'importance de l'information des usagers en situation perturbée, priorité réaffirmée dans la convention tripartite (région/SNCF/RFF) d'objectifs et de performance votée par l'assemblée plénière régionale le 23 septembre 2011.

La SNCF s'est engagée en réunion à étudier une amélioration de son plan de transport adapté avec ajout de cars supplémentaires. **Un car supplémentaire a effectivement été mis en circulation le matin entre Amplepuis et Roanne jusqu'au rétablissement du train de 5h56 au départ de Perrache.**

La ligne subit aussi la grève des agents SNCF de la région SNCF Auvergne tous les vendredi depuis juin 2011. Pour mémoire, 14 trains sont en provenance de Clermont sur cette ligne.

Service 2013

Mme RIAMON propose d'anticiper la concertation locale sur le service 2013 en avançant la programmation du prochain comité de ligne. **Il pourrait se tenir le 15 mars 2012**, la date et le lieu restant à confirmer.

Une enquête de fréquentation doit être réalisée par la SNCF sur le train de 16h25 pour valider le choix commercial pris par la SNCF. Ce train doit aussi faire l'objet d'un suivi au niveau de sa régularité. Les résultats devraient permettre de faciliter la concertation sur le service 2013 et de décider soit de conserver l'horaire 2012 (hors système), soit de rétablir l'horaire 2011 (conforme à la trame de RFF).

Suivi des questions et réponses

Le document de suivi des questions et réponses du comité de ligne complète le présent relevé de conclusions. Il est mis à jour après chaque comité de ligne à partir des questions posées en séance et via les formulaires électroniques. Il est disponible en ligne sur le portail de la Région Rhône Alpes.

Synthèse hiérarchisée des demandes

Les demandes formulées en séance seront portées à la connaissance de Mme LACLAIS, Première Vice Présidente de la Région en charge des transports. Elles ont été classées par acteur responsable de leur instruction.

SNCF/Région

- Étudier une nouvelle politique d'arrêt des trains IC : ajout Amplepuis
- Inscrire la ligne Lyon Roanne dans les diagnostics et plans de progrès prévus dans la convention d'objectifs et de performance (art 10)

SNCF :

- Fixer la date pour réunir le comité de site de Roanne

RFF :

- Réparer la marquise des quais B et C à Roanne

Région :

- Organiser le prochain comité de ligne dès février 2012 pour poursuivre la concertation sur le service 2013 avant la commande de sillons

Conclusion

Marie Hélène RIAMON lève la réunion à 22h40. Quatre heures de débats ont été nécessaires pour aborder toutes les problématiques et répondre à toutes les questions.

Elle remercie les services et les participants et invite à poursuivre les échanges autour du buffet.

LES INTERVENANTS DE LA REGION RHONE ALPES

Nom Prénom	Fonction
Marie Hélène RIAMON	Présidente du Comité de ligne
Sylvie LANVIN	Animatrice Territoriale

LES INTERVENANTS DE LA SNCF

Nom Prénom	Fonction
Philippe ANDAGNOTTO	Représentant la Direction Déléguée TER
René ZANDONA	Responsable de ligne

LES INTERVENANTS DE RFF

Nom Prénom	Fonction
Jean Philippe MAGNIN	Représentant Bruno FLOURENS

Présents ou représentés

NOMS	PRENOMS	QUALITE
GUILLOT	Jean-Marc	Conseillé municipal de Amplepuis
Desbrus	Laura	usager
Rey	christian	usager
Butty	Claire	usager
Carra	Ives	usager
Collomb	anne Marie	usager
colas	Sylvaine	usager
Vial	Marie-Pierre	usager
subrin	régisse	
lachana	Valérie	présidente de l'aso appel lysée
Artero	Anne-Marie	adjointe au maire de Tarare
gourlat	Bruno	usager
Labruyere	sandrine	maman d'une usagère
Rollin	Jacques	usager
Louahdi	Souhela	Conseillère
Poggi	Josette	représentante des usagers
BEZIN	Daniel	maire de St Victor Thizy
DAUVERGNE	Jean-Francois	maire de Régny
VACHER	Nadine	APL lycée Bel Air. Présidente association SATALY
ROUX	Catherine	Usager. Association Lycée Bel Air
GAUDARD	Véronique	Usager. CIBC Roanne
NOVE	Jacques	Maire de Pontcharra
PORTE	Anne-Marie	Lycée Bel Air / Enseignante Notre Dame de Bel Air
GELIN	Corinne	Lycée Bel Air
GOUTARD	Marie-Joelle	Fils au lycée Bel Air
DEBOIS	Pierre	Maire de St Romain
BARRIQUAND	Jean-Paul	Usager à Lozanne
BESSON	Daniel	usager
DESSERY	Francoise	
CHUZEVILLE	Danielle	CG 69 Amplepuis
BERTILIER	Marie-Agnes	Usager - Lycée ND de Bel Air
ROUSSART	Alain	Directeur Lycée ND de Bel Air
DICK-MARTINET	Lisa	Usager + prof lycée ND de Bel Air